

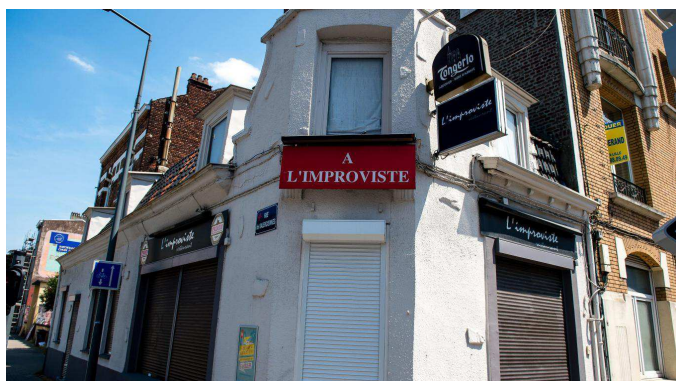
- Réservé aux

Abonnés

Lille : Menacé de démolition, l'Improviste ne lâchera rien

Bruno Lhomme, le patron du restaurant, ne se laissera pas mettre à la porte comme un malpropre. Alors qu'il s'est vu notifier l'obligation de quitter les lieux, il entend au moins obtenir des indemnités. Il rouvrira le 23 août. La RLA lui apporte son soutien.

Par Frédéric Lecluyse | Publié le 03/08/2018



Fermé pour cause de congé, l'Improviste doit rouvrir le 23 août promet son patron. PHOTO PASCAL BONNIERE - VDNPQR



Les articles que *La Voix du Nord* a publiés sur ce qui apparaît comme une inéluctable condamnation de l'établissement du quartier Moulins **ont fait bondir les responsables de l'association de la Renaissance du Lille Ancien**. Dans leur dernier bulletin, les défenseurs du patrimoine lillois s'émeuvent du sort réservé à, écrivent-ils, « *cette émouvante petite maison du XVIIIe siècle formant touquet entre les rues de Douai et de Valenciennes.* » L'article relate avec force détails **le grand intérêt patrimonial de la bâtisse**, notamment les poutres maîtresses provenant d'anciennes ailes de moulin. La RLA dénonce au final « *un coup de force technocratique alors qu'il aurait fallu préserver et*

restaurer ce lieu qui a résisté aux guerres et à la colossale explosion des 18 Ponts. »

« Je ne partirai pas sans indemnités auxquelles j'ai droit. Ça fait quatre ans que j'exploite cet établissement. »

Un qui résiste aussi, c'est donc le patron du restaurant. Bruno Lhomme n'entend pas baisser les bras sans rien faire. Depuis la réception du recommandé émanant du propriétaire des murs lui intimant l'ordre de vider les lieux sans autre forme de discussion, **le restaurateur s'est adressé à un avocat.** *« Je ne partirai pas tant qu'on ne m'aura pas payé les indemnités auxquelles j'ai droit. Ça fait quatre ans que j'exploite cet établissement »*, appuie-t-il.

Une démolition en septembre ou octobre ?

Demeuré ouvert en juillet, l'Improviste devrait l'être à nouveau dès le retour de vacances de son propriétaire. *« Si on ne m'a rien proposé, je serai ouvert le 23 août. »* Jusque quand ? **Jugée inéluctable par les experts**, la démolition du bâtiment pourrait intervenir en septembre ou en octobre. Affaire à suivre.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Urbanisme \(/tags/urbanisme\)](#) | [Lille \(/tags/lille-5\)](#) |